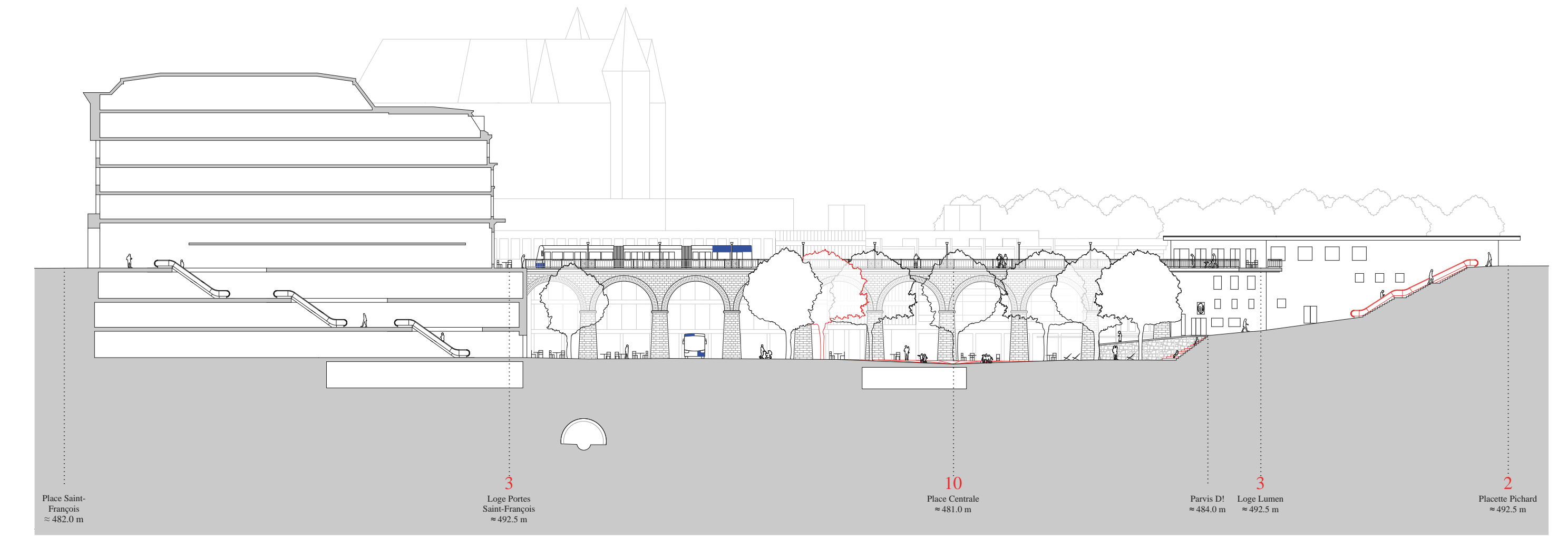


Plan, Ville haute, 1:500



Coupe, Place de l'Europe, 1:500



Vue perspective, Place Centrale

La configuration en strates – historiques et morphologiques – de la Ville de Lausanne appelle à une lecture attentive des lieux et aux solutions subtiles, permettant d'intégrer des contraintes, des histoires et des usages multiples. À l'opposé du grand geste iconique, le projet inclut une série d'interventions contextuelles, ponctuelles et précises. Son objectif est de fluidifier, de simplifier et de rendre lisible l'espace urbain.

La Place de l'Europe et la Place Centrale se complètent grâce à leurs caractères opposés, tout en communiquant à travers les piles du Grand-Pont. D'une part, la Place de l'Europe constitue une « Croisée » – son sol est libéré d'obstacles pour laisser place au spectacle des flux piétons. D'autre part, la Place Centrale est traitée comme une « Oasis » – en plein cœur de Lausanne, elle constitue un îlot de fraîcheur et de pause.

Le projet traite les liens verticaux typiques lausannois, renforce et unifie la présence des TL par la création de la Maison de la Mobilité, clarifie les accès aux transports et améliore également les connexions des deux places avec le reste de la ville.

Les enjeux de durabilité sont traités à plusieurs niveaux : la suppression du trafic individuel motorisé, l'arborisation des espaces repris à l'automobile, la présence de l'eau améliorant les microclimats urbains et la consolidation de l'accessibilité des usager.e.s.

1 La Terrasse Jean-Monnet

Le projet propose la connexion de la Terrasse Jean-Monnet avec la Place Bel-Air par la suppression de la trémie d'entrée de la Fnac. Une nouvelle entrée Fnac est installée en lien avec l'émergence de l'ascenseur existant. La connexion de la Terrasse Jean-Monnet avec le pied de la tour Bel-Air permet de dynamiser la nouvelle place et de créer un parvis animé pour la tour. La terrasse est également animée par l'accueil de food-trucks et par la réduction de l'emprise des bacs plantés afin de laisser place à une installation plus libre des usager.e.s.

2 La Placette Pichard

Aux croisements de la Rue Pichard, de la Rue du Grand-Pont et de l'Escalier du Grand-Pont, la placette est valorisée par la plantation d'un arbre et l'installation d'un banc. La suppression du volume saillant du Lumen permet l'ajout d'un escalator en parallèle avec l'Escalier du Grand-Pont.

3 Les loges de la Place Centrale

Les terrasses entourant la Place Centrale sont animées quotidiennement par les activités commerciales auxquelles elles sont adossées. Lors des événements ayant lieu sur la Place Centrale les terrasses deviennent les loges d'un théâtre et accueillent du public tout autour de la scène.

4 La Ruelle Suspendue

Trois bâtiments existants (Citycable, Ochsner Sport, Banque Migros) sont agrandis pour reformer le front sud de la Place de l'Europe, permettant ainsi la rectification et l'élargissement de la Ruelle Suspendue. Cette dernière est animée par la présence de commerces et par l'émergence d'un nouvel ascenseur la connectant au M3.

5 La Terrasse des Métros

La Terrasse des Métros est rendue piétonne et animée par les deux nouvelles émergences des ascenseurs connectés aux métros, mais aussi par l'installation de kiosques et de mobilier. Les bacs plantés permettent de faire le lien tant avec la Terrasse Jean-Monnet en face, qu'avec le Parc de Montbenon.

6 La Passerelle du Flon

La passerelle du Flon est maintenue et renforcée dans son statut symbolique et fonctionnel « Ponts-Ville ». Le repositionnement des ascenseurs assure la connexion à la Mezzanine Nord. La passerelle est élargie dans sa partie sud afin de consolider son accroche sur la Rue du Grand-Chêne.

7 Avancée du Parc de Montbenon

Afin de renforcer le lien entre le Parc de Montbenon et la Passerelle du Flon, plusieurs mesures sont proposées. La suppression des places de stationnement de la zone Gonin-Ansermet permet un prolongement des aménagements arborisés du Parc de Montbenon jusqu'à la passerelle, tout en préservant le terminus des bus. Le reboisement de la zone de stationnement empiétant sur la forêt du Flon renforce la présence végétale autour de la passerelle.

8 Connexions piétonnes privilégiées

Les surfaces carrossables qui constituent des zones de traversée piétonne de grand intérêt reçoivent un traitement au sol différencié.



Planche 1



Plan, Ville basse, 1:500

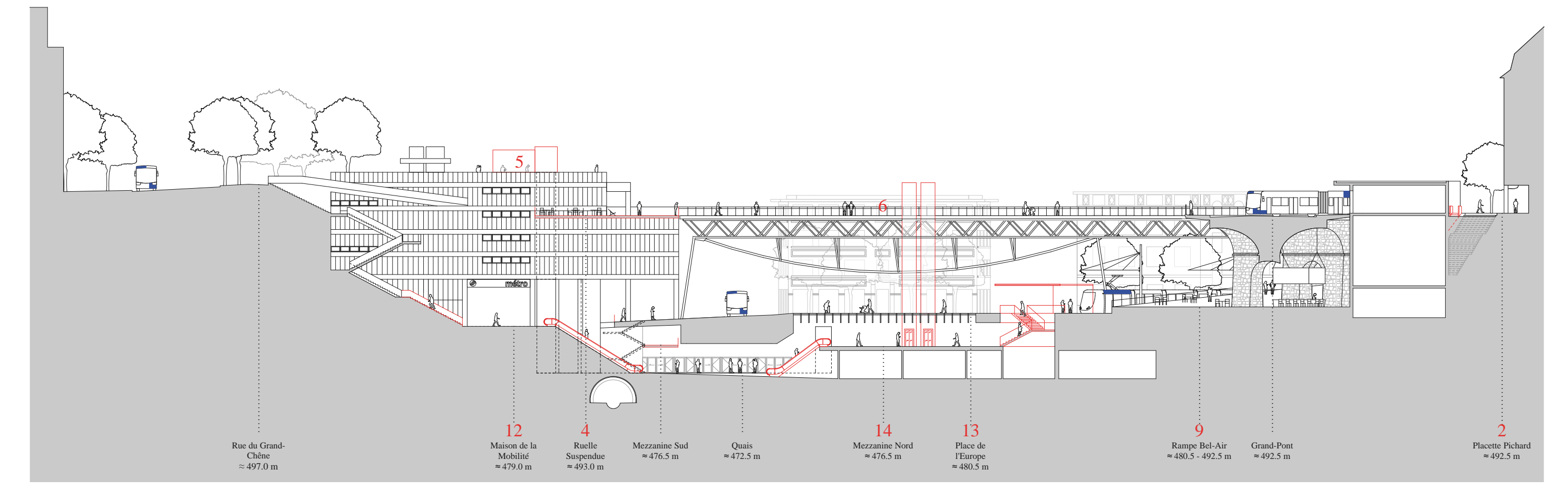


Plan, Mezzanine, 1:500



Plan, Quais, 1:500

25m



Coupe, Place de l'Europe, 1:500



Vue perspective, Place de l'Europe

9 La Rampe Bel-Air

Dans la partie centrale de la rampe, la connexion à la Place de l'Europe et aux quais du LEB se fait par un nouvel escalier et un ascenseur. Plus loin, les travées des piles sans flux accueillent des bars et des commerces alimentaires sous la forme d'installations légères et réversibles, à l'image du bar existant Les Arches. Ces commerces peuvent s'étendre de l'autre côté de la rampe avec des terrasses.

10 La Place Centrale

L'escalier descendant de la Placette Pichard débouche en gradins sur la Place Centrale. Il est accompagné d'un escalator rendant cette liaison confortable et attractive. Dans son rôle d'Oasis, la Place Centrale est aménagée avec une grande fontaine circulaire faisant écho aux arbres plantés en cercle tout autour. La fontaine est aménagée avec un revêtement de sol en pierre ayant une légère pente vers le centre. Elle peut fonctionner comme un miroir d'eau, comme un jeu de jets d'eau ou disparaître afin de laisser la place aux divers événements. Les surfaces commerciales autour de la place animent les « terrasses-plate » installées au bord de l'eau.

11 La Rue et la Place Pépinet, la Rue Centrale

L'escalier devant le bâtiment des Portes Saint-François est redessiné en gradins afin d'améliorer la connexion Place Centrale - Rue Pépinet. L'arborisation des Rues Centrale et Pépinet marque la nouvelle surface dédiée aux piétons et à l'animation urbaine. L'ambiance ombragée et paisible de la Place Pépinet est maintenue.

12 La Maison de la Mobilité

Trois bâtiments existants (Citycable, Ochsner Sport, Banque Migros) sont agrandis pour rectifier le front sud de la Place de l'Europe. Cette restructuration permet la création de la Maison de la Mobilité au rez-de-chaussée, dans le prolongement du bâtiment Parking Saint-François. La Maison de la Mobilité ainsi obtenue regroupe les accès au M1, M2, M3 et LEB par la Mezzanine Sud, ainsi qu'une zone dédiée aux guichets des TL et une autre dédiée à la location et la réparation de vélos. La continuité du revêtement de sol dans les interstices entre les bâtiments de la zone sud-ouest marque les entrées au M1. Les étages supérieurs du nouveau volume sont restitués aux surfaces commerciales et de bureaux.

13 La Place de l'Europe

Dans son rôle de « Croisée », la Place de l'Europe est libérée d'obstacles pour gagner en lisibilité et pour laisser place aux flux piétons. Le bâtiment des TL est démolit et les accès aux transports sont restructurés. Ainsi, l'accès à la Mezzanine Nord se fait par une émergence unique incluant également l'équipement pour l'arrêt du T1. Les ascenseurs existants sont déplacés du côté est de la passerelle, permettant ainsi la connexion avec la Mezzanine Nord. Au niveau du sol, la place est revêtue d'une grille modulaire accueillant dalles pleines, transparentes ou grillagées. La grille révèle ainsi les niveaux souterrains de la Place de l'Europe. Du mobilier peut également être « branché » sur la grille. Enfin, le front ouest de la place est arborisé, accueillant des terrasses et des places de stationnement pour les vélos.

14 Les Mezzanines

La Mezzanine Sud est accessible depuis la Maison de la Mobilité, alors que la Mezzanine Nord est accessible depuis la Place de l'Europe. Les surfaces commerciales et administratives incluses dans la Mezzanine Nord sont éclairées et ventilées grâce à la grille modulaire de la Place de l'Europe. La Mezzanine Nord pourrait être prolongée au-dessus des voies du LEB à condition de retirer les quais du LEB de deux trames structurelles vers le nord.

